



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Sociabilité et psychologie / Etudes modernes / La permanence de la farce dans les divertissements de cour au XVIIe siècle

Robert Garapon

La permanence de la farce dans les divertissements de cour au XVIIe siècle

Article. Source : Cahiers de l'AIEF

Robert Garapon, "La permanence de la farce dans les divertissements de cour au XVIIe siècle", dans cahiers de l'AIEF, année 1957, volume 9, numéro 1, pp. 117 - 127.

Extrait de l'article

Il y a déjà quarante ans, le regretté Henry Carrington Lancaster consacrait un article érudit aux rapports que l'on peut constater entre les ballets de cour et les pièces de théâtre durant la première moitié de notre XVIIe siècle. C'est en me plaçant dans une perspective analogue, mais chronologiquement plus vaste, que je voudrais présenter quelques remarques touchant la permanence d'une tradition théâtrale bien déterminée, celle de la farce, dans les divertissements de cour au XVIIe siècle.

On sait que la farce, après une éclipse apparente entre 1550 et 1600, remonte avec éclat sur notre scène au début du XVIIe siècle, enrichie de dépouilles empruntées au théâtre italien ; nous ne serons donc pas surpris de la voir exercer son influence sur les ballets et mascarades de cour sous Henri IV, Louis XIII et la minorité de Louis XIV. Mais nous constaterons aussi cette permanence de la farce à la cour du Roi-Soleil, entre 1661 et 1715 : ce sera la seconde partie de cet exposé.

[Lire la suite \(Persée\)](#)